

La CGT Pénitentiaire ne cautionne pas la réforme des Personnels Techniques !

L'administration pénitentiaire avait convié l'ensemble des syndicats représentatifs (CGT Pénitentiaire – UFAP et FO) à une réunion sur le statut des personnels techniques, le mardi 5 septembre 2017 à 14h30. Etait à l'ordre du jour les modalités de l'examen professionnel de technicien de 1^{er} classe. **La CGT Pénitentiaire a claqué la porte de cette réunion.**

En effet, non signataire de la réforme des personnels techniques, la CGT Pénitentiaire ne pouvait cautionner cette rencontre. Selon nous, l'ensemble des adjoints techniques de catégorie C devait passer dans le grade de technicien 2^{ème} classe (catégorie B) et les actuels techniciens dans le grade de technicien 1^{er} classe. Nul besoin donc de mise en place d'examen professionnel.

La CGT Pénitentiaire estime juste le passage en B de l'ensemble des collègues adjoints techniques, comme le passage des actuels techniciens dans le grade de 1^{er} classe. Ce qui correspond aux qualifications et missions exercées sur les terrains par l'ensemble des professionnels.

L'administration et les signataires (UFAP et FO) quant à eux, « offrent généreusement » un plan de requalification permettant l'accès à la catégorie B de 120 Adjoints Techniques (sur les 376 existants, soit un tiers des collègues) et quelques miettes pour les actuels techniciens !

C'est inacceptable : après 17 ans sans révision statutaire, les personnels techniques méritaient mieux que cette signature du 5 mai, « entre deux portes », avec un Cabinet Urvoas sur le départ !

Décemment, la CGT Pénitentiaire ne souhaite pas accompagner l'administration dans une voie sans issue pour une grande majorité des personnels techniques. Qu'ils soient adjoint technique ou technicien, le personnel méritait mieux que ce saupoudrage qui ne profitera qu'à une infime minorité.

Quelle injustice pour les autres... comme pour ceux restants en C qui risquent en plus d'être condamnés à être enfermés dans un grade ministériel avec les adjoint techniques de la PJJ et d'être très mobiles pour effectuer leurs missions au sein d'une région !

Décidément, qui avait-il de si pressé à signer en urgence cette réforme au rabais ? Après 17 ans d'attente, nos collègues méritaient mieux !